

Communiqué de presse

Date: 10 juillet 2014

Embargo: ---

Jean-Baptiste Zufferey se retire du conseil d'administration de la FINMA

Jean-Baptiste Zufferey quittera le conseil d'administration de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA à la fin du mois de août 2014. Sa décision fait suite à 13 années passées au service d'abord de la Commission fédérale des banques CFB en tant que membre de la commission, puis de la FINMA comme membre du conseil d'administration.

Jean-Baptiste Zufferey siège au conseil d'administration de la FINMA depuis la fondation de l'autorité en janvier 2009. Entre 2001 et 2008, il avait été membre de la commission de la CFB (l'une des autorités ayant précédé la FINMA), avant d'en devenir le vice-président. Jean-Baptiste Zufferey se retirera du conseil d'administration au 30 août 2014 afin de pouvoir se consacrer à d'autres activités académiques ou économiques après 13 années dans la surveillance financière.

Anne Héritier Lachat, présidente du conseil d'administration de la FINMA, a remercié Jean-Baptiste Zufferey en ces termes : « Jean-Baptiste Zufferey est un éminent juriste de Suisse romande. Il a fait profiter le conseil d'administration de la FINMA de sa très grande connaissance du droit des marchés financiers. En tant que président de la commission d'experts « Surveillance des marchés financiers » instituée par le Département fédéral des finances, Jean-Baptiste Zufferey fut pour ainsi dire l'un des pères fondateurs de la surveillance intégrée des marchés financiers telle que réalisée par la fondation de la FINMA. En mon nom ainsi qu'en celui de mes collègues du conseil d'administration et de la FINMA, j'aimerais très sincèrement le remercier pour l'énorme engagement dont il a fait preuve durant toutes ces années d'excellente collaboration. »

Même suite à la démission de Jean-Baptiste Zufferey, la FINMA disposera encore du nombre minimal requis de sept (maximum neuf) membres à son conseil d'administration. Il revient au Conseil fédéral de décider s'il conviendra de nommer un nouveau membre.

Contact

Tobias Lux, porte-parole, tél. +41 (0)31 327 91 71, tobias.lux@finma.ch